



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'HISTOIRE BEGAIE

Le 24^{ème} plan de redressement de la Sécurité Sociale en **30 ans** prévoit le retour à l'équilibre dans **3 ans** !

Une fois de plus, 9 milliards de déficit accumulé sont transférés à la CADES* et par conséquent mis à la charge des générations futures.

La contribution demandée aux mutuelles sera certainement répercutée sur les cotisations et les retraités seront les plus pénalisés, ne bénéficiant pas de déduction fiscale.

Toutes ces propositions, à nos yeux très partielles, ont été élaborées sans que les organisations de retraités aient été consultées, malgré notre demande de rendez-vous adressée à Madame la Ministre.

* Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale.

Paris, le 29 juillet 2008

N° 100